

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir adjudicateur :

Ville de Rungis
Services techniques
5, rue Sainte Geneviève
94150 RUNGIS

2) Procédure :

Accord-cadre passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le présent marché est un accord cadre à bons de commande passé conformément aux articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

3) Objet du marché :

Accord-cadre de fournitures horticoles pour le service des espaces verts

4) Nature des candidatures :

Candidatures individuelles ou dans le cadre d'un groupement.

5) Structure et nature de la consultation :

Il est prévu une décomposition en 2 lots, chacun faisant l'objet d'un accord-cadre distinct :

Lot n° 1 – Fourniture de produits phytosanitaires et substrats

Lot n° 2 – Fourniture de petits outillages horticoles

6) Lieu d'exécution des prestations : Rungis.

7) Délai d'exécution : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de sa date de notification.

8) Date de démarrage des prestations : Septembre 2018

9) Justificatifs à produire :

Les documents mentionnés au Règlement de la Consultation

10) Unité monétaire : l'Euro



11) Conditions de financement et de règlement des prix :

Les prestations seront financées dans le cadre du budget de la ville de Rungis et seront réglées par mandat administratif.

12) Date limite de réception des offres : **le 10 Juillet 2018 à 12 h 00**

13) Délai de validité des offres : 120 jours

14) Critères de jugement des offres :

La valeur technique de l'offre : 40 % soit 40 points / 100

- **Diversité du catalogue et qualité des produits** **20 % soit 20 points sur 100**
- **Délai de livraison** à renseigner à l'article 6.1 de l'AECCP **10 % soit 10 points sur 100**
- **Interlocuteurs dédiés à la collectivité**
(Prise de commande, facturation, SAV...) **10 % soit 10 points sur 100**

Le prix des prestations : 60 % soit 60 points / 100

- **Le prix de la prestation** Jugé sur la base du Détail Quantitatif Estimatif **40% soit 40 points sur 100**
- **Rabais sur prix public ou prix catalogue**
(À compléter à l'art. 9.3 de l'AECCP) **20% soit 20 points sur 100**

15) Retrait du DCE et renseignements :

Ville de Rungis - Services techniques

Tél: 01.45.12.80.32

services.techniques@villerungis.fr

Ou retrait du DCE sur achatpublic.com

16) Date de mise en ligne de l'avis sur le site internet de la ville de Rungis www.rungis.fr et sur achatpublic.com : le 15 juin 2018.